



## CHARTRE D'ELCS - LE MANIFESTE

Elu.e, je m'engage à :

1. Sensibiliser mes citoyens sur la nécessité de la prévention contre le sida et sur la solidarité à l'égard des personnes séropositives ou ayant déclaré la maladie,
2. Mettre en oeuvre une politique de lutte contre le VIH/sida et les IST planifiée sur la durée de mon mandat et dans la collectivité locale dont je suis élu.e.

Cette politique sera définie en concertation avec les pouvoirs publics, les intervenants locaux, les associations nationales et locales de lutte contre le sida.

Elus Locaux Contre le Sida (ELCS)  
84, rue Quincampoix  
75003 Paris

**Le sida se soigne aussi par la politique !**